

position sociale du client, tous ces éléments réunis cependant ne fournissent pas le chiffre que votre probité a à fixer..... et c'est le moment d'appeler le joueur de flûte à votre secours.

Ne vous faites jamais citer parmi les rapaces ou les exploiteurs qui amènent la ruine après la maladie; ne guérissez pas en ruinant et laissez la formule: "la bourse ou la vie!" aux opérateurs de grand chemin. Qui prend trop, prend plus que le sien..., et le bien d'autrui, il est défendu de se l'approprier injustement.

Si la rapine est odieuse, l'excès de générosité est une duperie: le don-quichottisme n'est plus de cette fin de siècle. *Ne quid nimis; ni trop ni trop peu: In medio virtus....medium tenuere....honesti!*

Ne faites pas de médecine au rabais: ce serait vous déconsidérer vous-mêmes aux yeux de vos clients et de vos confrères. Faites de meilleure médecine qu'eux, si vous pouvez, mais ne faites pas de la médecine à meilleur marché!

Quant à la médecine gratuite, oh! celle-là, faites-en tant que vous voudrez: elle ne peut ruiner que vous et cela ne regarde personne!

Le médecin doit tâcher de vivre en bonne harmonie avec le pharmacien et n'entrer avec lui—comme dirait M. Frère-Orban—ni en *collision* ni en *collusion*: la collision des deux puissances serait fâcheuse pour leurs intérêts; la collusion pour leur bonne renommée. Ne poussez jamais vos malades dans une officine déterminée, d'où vous reviendraient en reconnaissance les recommandations, des cadeaux ou seulement des primeurs.

Quant à toucher des tantièmes sur les fournitures prescrites, est-il besoin de faire remarquer que c'est un tripotage dont le public paie les frais et qui serait aussitôt flétris que connu?

Le praticien peut-il vendre des médicaments? —S'il doit laisser les panacées et les remèdes secrets aux marchands d'orviétan, je ne puis admettre que la loi lui interdise d'avoir, pour des cas urgents, des médicaments en poche et, les ayant employés, de se les faire rembourser.

Au sortir de l'Université, j'ai remplacé quelques jours, dans un village voisin de Bruxelles, un camarade d'études malade qui tenait sa pharmacie lui-même. Avant de me lâcher sur sa clientèle, il m'avait fait deux recommandations: Pour certains cas chroniques, changer la couleur du sirop... *ut videar aliquid fecisse!* —pour tous les malades indistinctement, prescrire quelque chose, poudre, potion ou pilule. Et comme je m'étonnais, il me dit à l'oreille: "C'est bien simple: la visite se paie 50 centimes et le médi-